

La Déclaration québécoise sur les archives

Agathe Duhamel

Volume 13, numéro 2, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11280ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Duhamel, A. (2007). La Déclaration québécoise sur les archives. *Histoire Québec*, 13(2), 44–45.

La Déclaration québécoise sur les archives

par Agathe Duhamel,

comité de promotion de la Déclaration québécoise sur les archives

Dans le riche héritage que chaque génération de Québécois lègue à ses descendants, on retrouve les archives.

Depuis toujours, c'est sur les archivistes qu'on compte pour gérer ces documents, les sélectionner, les préserver et les rendre accessibles. Ces archives constituent la mémoire collective du Québec. Les quelque 1 000 archivistes québécois répartis aux quatre coins du territoire dans 350 services d'archives conservent précieusement lettres, photos, films, dessins, plans, bases de données, etc., indispensables pour se souvenir. Le travail des archivistes, souvent bien discret, est essentiel. Minutieux, l'archiviste préserve ces témoignages pour faire en sorte qu'ils nous survivent et passent sans difficulté d'une génération à l'autre. En somme, les archivistes sont gardiens de la Mémoire.

Fruit d'une réflexion et d'une démarche communes entreprises par neuf regroupements d'archivistes et de gestionnaires de documents du Québec, la Déclaration québécoise sur les archives est comme un étendard qui symbolise la volonté des archivistes du Québec de donner à leurs concitoyens un accès toujours plus grand à leur patrimoine archi-

vistique. Nous souhaitons qu'elle soit endossée par le maximum d'organismes et de citoyens. D'ailleurs, sa présentation à l'Assemblée nationale est prévue pour bientôt.

Les archivistes proposent donc, dans des termes clairs, de proclamer l'importance des archives, de reconnaître leur nature et leur nécessité ainsi que de rappeler la responsabilité de chacun à l'égard de ce patrimoine collectif. Avec le soutien de la collectivité, ils sont convaincus de pouvoir contribuer à donner tout son sens à la devise du Québec, *Je me souviens*.

Cette démarche est une occasion de sensibiliser décideurs et citoyens à l'importance de ce patrimoine, à la nécessité de se donner collectivement les moyens d'enrichir ce patrimoine, de le promouvoir et de le gérer efficacement par des politiques publiques, un cadre juridique, des ressources humaines, financières, matérielles et des moyens technologiques propres à en soutenir l'accès et le développement.

À vous qui êtes passionnés de l'Histoire et conscients de l'importance des archives, nous vous invitons à signer la Déclaration et à la faire connaître dans vos milieux respectifs.

On peut signer le registre de la Déclaration par voie électronique en se rendant sur le site Web de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) <http://www.archivistes.qc.ca>. Il est également possible de recueillir des signatures sur le formulaire « prêt à être imprimé » disponible à la même adresse. Des affiches et des dépliants de la Déclaration en versions française et anglaise y sont aussi disponibles en format électronique et papier.

Chaque signature ajoutée au registre contribuera à la mise en valeur du patrimoine archivistique collectif. Votre signature n'est donc pas un simple geste anodin, mais un appui fort, symbolique et solennel à cette initiative, à la cause de l'archivistique et un témoignage de son importance. Ne laissez donc pas passer cette occasion, plus nous aurons recueilli de signatures, plus fort sera le témoignage de notre conviction.

Merci de faire vôtre cette déclaration qui nous appartient à tous, archivistes, historiens et citoyens.



NOTRE MÉMOIRE ET NOS DROITS



LA DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LES ARCHIVES

LES ARCHIVISTES DU QUÉBEC

- Association des archivistes du Québec
- Réseau des services d'archives du Québec
- Regroupement des archivistes religieux
- ARMA Montréal
- Regroupement des services d'archives privées agréés du Québec
- Groupe d'expertise en gestion des documents du Gouvernement du Québec
- Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec – Sous-comité des archivistes
- Regroupement des services d'archives de la région de Québec
- Groupe d'archivistes de la région de Montréal

VOUS INVITENT À FAIRE VÔTRE LA
DÉCLARATION QUÉBÉCOISE SUR LES ARCHIVES

PRÉAMBULE

Les archives, ensemble de documents créés dans le cours quotidien des activités et sources de mémoire, d'information et d'action, jouent un rôle essentiel dans le développement de la société. Patrimoine unique, précieux et irremplaçable, transmis de génération en génération, les archives servent la transparence administrative, concourent à la constitution de l'identité collective et permettent l'accroissement des connaissances. De ce fait, elles contribuent à la démocratie et à la qualité de vie des citoyens.

Il revient à l'ensemble de la société de promouvoir les archives par des politiques publiques, un cadre juridique, des ressources humaines, financières et matérielles, ainsi que par des moyens technologiques propres à en soutenir le développement. Il lui incombe également d'enrichir constamment ce patrimoine grâce à des documents témoignant de ses aspirations, débats et réalisations.

Dans la poursuite des efforts déployés pour que soit assumée cette responsabilité collective, les archivistes et spécialistes de l'information, avec l'appui de leurs concitoyens, entendent mettre leur expertise au service de la société pour gérer, conserver et rendre accessibles les archives qui leur sont confiées.

À CETTE FIN, NOUS, SIGNATAIRES DE LA PRÉSENTE DÉCLARATION, RECONNAISSONS

L'originalité des archives, à la fois témoins et reflets des réalités et de l'évolution de la société ;

La diversité des archives créées par tous, de tout temps, sous de multiples formes et dans tous les domaines de l'activité humaine ;

Le caractère essentiel des archives pour la conduite des affaires, la reconnaissance et l'exercice des droits et obligations de chacun, l'information du public et la formation de citoyens responsables, ainsi que pour la constitution de la mémoire individuelle et collective, la compréhension du passé, la documentation du présent et la préparation de l'avenir ;

La responsabilité de tous, décideurs publics, citoyens, propriétaires ou détenteurs d'archives publiques ou privées, archivistes et spécialistes de l'information, dans la gestion des archives.

ET C'EST POURQUOI NOUS NOUS ENGAGEONS

à travailler de concert, chacun selon ses compétences, afin de tout mettre en œuvre pour que

- la gestion des archives soit valorisée et pleinement exercée au sein de la société civile, des organismes publics et des entreprises ;
- les archives soient conservées dans des conditions qui en assurent l'authenticité, l'intégrité et l'intelligibilité ;
- les archives soient rendues accessibles à tous, dans le respect des droits des personnes, des créateurs, des propriétaires et des utilisateurs.

AINSI, NOUS CONTRIBUERONS AU PROGRÈS DE NOTRE SOCIÉTÉ.

AJOUTEZ VOTRE NOM AUX SIGNATAIRES DE LA DÉCLARATION

En tout temps, vous pouvez signer le registre virtuel de la Déclaration à l'adresse suivante :

www.archivistes.qc.ca